La formation Scoute aux EEF

	Louveteaux-Louvettes	Éclaireurs-Éclaireuses	

Formation

Version #3
Mise à jour 18 octobre 2021

Formation

Déroulé des formations, référentiels nationaux

- Dossier VAE
- La formation Scoute aux EEF

Dossier VAE

Les demandes de Validation des Acquis de l'Expérience sont à retourner signées par le Coordinateur de Groupe à la
Commission Formation Nationale (EFSM).
Ces demandes permettent de valider des degrés de compétence tels que définis dans le fonctionnement de la formation au sein des EEF via l'École de Formation au Scoutisme Mafeking (EFSM).

Le fichier est disponible sur cette page (dans l'onglet "fichiers joints", en haut à gauche).

La formation Scoute aux EEF

Cette fiche a pour objectif de décrire les principes généraux de la formation aux EEF. Comment est-elle organisée ? A qui s'adresse-t-elle ? Par qui est-elle dispensée ? Comment s'investir en tant que stagiaire ou pour devenir formateur ?

Pour QUOI une formation ?

• Pour maintenir un niveau de qualité élevé de notre scoutisme, basé sur les principes de BP et les valeurs protestantes évangéliques.
• Pour assurer une continuité dans la transmission du scoutisme.
• Pour garantir une homogénéité du scoutisme dans le mouvement et harmoniser nos pratiques.

Pour QUI une formation ?

• Chaque personne du mouvement du CP au chef d'unité, de l'intendant au coordinateur.

Par QUI ?

• Chaque scout qui a pour but de partager son savoir avec les autres dans une démarche de progression globale.
• L'École de Formation au Scoutisme Mafeking (EFSM), responsable d'organiser et mettre en œuvre des sessions de formation.
• La Commission Formation Nationale (CFN), supervise l'EFSM et certifie chaque niveau atteint par un stagiaire.

COMMENT ?

En accord avec le principe de base du scoutisme, la transmission des savoirs se fait essentiellement sur le terrain, par la pratique. Des sessions de formation sont donc organisées pour permettre à tous de s'investir dans la formation, chacun à son niveau, que ce soit en tant que stagiaire ou formateur. Ces sessions se déclinent soit en journées, week-ends ou camps de formation.
Les savoirs et techniques maîtrisés sont validés dans des référentiels de formation. Ensuite le relais est passé à la Commission Formation Nationale qui certifie et donne des licences aux stagiaires ayant atteints et réussis un degré dans la formation.

Quatre degrés peuvent être atteints au sein des EEF :

- Degré direction de patrouille (niveau CP/CC)
- 1er degré (niveau chef d'unité adjoint)
- 2ème degré (niveau chef d'unité)
- 3ème degré (niveau chef de camp : directeur d'accueil collectif de mineurs)

Viennent s'ajouter à ces degrés, deux niveaux de formateurs :

- Formateur (forme les chefs)
- Instructeur (forme les formateurs)

L'Ecole de Formation au Scoutisme Mafeking (EFSM)

Les axes de fonctionnement de l'EFSM

La formation de base d'un chef se déroule au sein d'un groupe local. L'EFSM existe pour :
• Faciliter : proposer des moyens supplémentaires de formation par des camps, week-ends ou autres sessions afin de compléter le travail du groupe local
• Perfectionner : aller au-delà de ce qui peut se faire dans un groupe local
• Vérifier : donner les moyens de s'assurer que les chefs ont le niveau qui correspond à leur fonction
• Harmoniser : assurer la même pédagogie dans chaque groupe local
• Soutenir le lancement de nouvelles maîtrises et de nouveaux groupes

Le cahier des charges de l'EFSM

• Utiliser et faire utiliser les référentiels de formation et les fiches du classeur du responsable
• Proposer des sessions et modules de formations
• Informer et encourager à la formation
• Proposer aux instances des EEF des évolutions pour les fiches pédagogiques
• Gérer les budgets de formations alloués

Principes généraux d'une session de formation

Lors d'une session de formation de l'EFSM, chaque personne porte un foulard spécifique :
• Stagiaires : foulard marron avec bordure blanche
• Formateurs stagiaires et aides formateurs : foulard marron avec liseré bleu-blanc-rouge sur un côté
• Formateurs : foulard marron avec liseré bleu-blanc-rouge

Chaque participant arrive à la formation avec le foulard de son groupe local et ne porte le foulard marron que le temps de la formation. Une fois un foulard de formation acquis (par participation à une session), chacun ramène son foulard marron chez lui (exception faite pour les aides formateurs qui eux doivent rendre leur foulard puisque le statut d'aide formateur n'est valide que le temps d'une session de formation).

• Toute personne ayant acquis une licence de chef (direction de patrouille, 1er, 2ème et 3ème degré) a le droit de porter sur sa chemise l'écusson « MAFEKING ».
• Les chefs ayant obtenus la licence 3ème degré se voient remettre 2 buchettes de bois à porter avec le foulard.
• Aucune distinction d'uniforme n'est faite en dehors de ce qui est cité précédemment.

A l'issue d'une formation, les stagiaires font un bilan personnel de la session qu'ils ont vécu. Autant que possible, chaque session est organisée par plusieurs formateurs, en particulier lors de sessions abordant plusieurs niveaux. Chaque stagiaire doit connaître lors d'une formation les critères sur lesquels il sera évalué.

Validation des référentiels

La validation des référentiels peut être réalisée par tout chef du groupe local à la condition que le référentiel à valider soit d'un niveau inférieur au niveau certifié du chef "valideur" (par exemple une personne certifiée 2ème degré peut valider les référentiels jusqu'au 1er degré inclus).
Un formateur ayant au minimum une année d'expérience active dans la formation peut valider les référentiels de tous les groupes jusqu'à son niveau inclus (un formateur ayant le 2ème degré peut valider un référentiel 2ème degré mais ne peut valider un 3ème degré).
Un instructeur peut valider tout référentiel, y compris ceux des formateurs et instructeurs.

Les formateurs EFSM

Qui est-ce ?

Ce sont des personnes reconnues par la Commission Formation Nationale comme ayant des compétences scoutes et sachant les transmettre. Un formateur doit savoir évaluer l'apprentissage.

Quel cursus pour devenir formateur ?

Aide formateur (étape optionnelle) :
• Il est membre des EEF.
• Il doit avoir l'accord de son Coordinateur de Groupe et du responsable de la session de formation.
• Aucune certification de la Commission Formation Nationale n’est nécessaire.

Formateur stagiaire

• Il est membre des EEF.
• Il a l’objectif de devenir formateur et pour cela de terminer le référentiel correspondant.
• Il doit avoir l'accord de son Coordinateur de Groupe et du responsable de la session de formation.
• Aucune certification de la Commission Formation Nationale n’est nécessaire.

Formateur (se décline selon la branche : formateur louveteaux, éclais, etc.)

• Il doit avoir obtenu la licence 2ème degré (chef d'unité) de la branche pour laquelle il apporte une formation.
• Son niveau de formateur est certifié par la Commission Formation Nationale en se basant sur le référentiel correspondant ou une VAE.
• Il a au préalable été formateur stagiaire et a animé des séquences de formation.

Instructeur

• Il doit avoir obtenu une licence 3ème degré (directeur d'ACM).
• Il est déjà certifié comme formateur et a exercé en tant que formateur pendant une durée de 6 jours (consécutifs ou non) après avoir été certifié
• Son niveau d’instructeur est certifié par la Commission Formation Nationale en se basant sur le référentiel correspondant.
• Aucun dossier de Validation des Acquis de l'Expérience ne peut être présenté pour ce niveau.

En dehors de ce cursus, tout membre des EEF peut être sollicité comme personne ressource pour animer une séquence de formation.

Tout départ de l'association entraîne la perte de la qualité de formateur ou d’instructeur.

Cahier des charges des formateurs

Aide formateur

• Il aide un formateur et/ou un formateur stagiaire dans la préparation et/ou le déroulement de modules de formation ou intervient lors d’une formation avec des compétences spécifiques.
• Il peut être invité à participer à toutes les étapes d’une session de formation :
- Préparation
- Animation de séquences
- Évaluation (voix consultative pour la validation sur les référentiels)
- etc

Formateur stagiaire

• Il gère des modules de formation sous la responsabilité d’un formateur.
• Il participe selon ses capacités à toutes les étapes d’une session de formation :
- Préparation
- Animation de séquences
- Évaluation (voix consultative pour la validation sur les référentiels)
- etc.

Formateur

• Il peut organiser des stages de formation :
- Stages régionaux soumis à la validation par l’animateur de province
- Stages nationaux soumis à la validation par la Commission Formation Nationale
• Il peut valider tout référentiel au sein et à l'extérieur de son groupe local.
• Il doit chercher à améliorer constamment ses capacités de formateur.

Instructeur

En plus des charges de formateur :
• Il forme les formateurs (formation initiale, accompagnement ...).
• Il doit être impliqué activement dans les instances nationales du mouvement (la qualité d'instructeur peut se perdre si cette condition n'est pas remplie).
• Il informe le coordinateur national formation des stages qu’il organise.

La Commission Formation Nationale (CFN)

Définition

Il s'agit de l'organe de validation et de suivi de la formation dans le mouvement. Elle se réunie en cas de besoin.

Composition

• Coordinateur National Formation (CNF), préside la commission et rend compte au CA
• Un à trois formateurs (nommés par le CA pour 1 an)
• Un à deux instructeurs (nommés par le CA pour 1 an)
• Coordinateurs de branches concernés par les dossiers travaillés
• Président des EEF pour ce qui concerne la validation des licences
• Tout formateur ou instructeur intéressé mais n'ayant qu'une voix consultative

Cahier des charges

• Supervision de l'ensemble des formations réalisées au sein de l'association.
• Établissement des calendriers de formation du mouvement (dates, contenus,...).
• Approbation des thèmes et dates de tous les stages nationaux.
• Approbation des interventions des personnes extérieures au mouvement dans les formations.
• Certification des degrés de licence de chef (édition et envoi des licences).
• Certification des formateurs.
• Archivage des attestations de stage / registres des licences obtenues (gestion des archives remplie par le CNF).
• Suivi de l'élaboration des fiches concernant la formation.

Moyens d'action de la CFN

• Des réunions (rencontres, téléphoniques, mails, etc.)
• L’École de Formation au Scoutisme Mafeking

Pouvoirs de la CFN

La CFN soumet ses travaux et ses décisions au CA qui les entérine ou lui demande de les retravailler. Elle travaille en étroite collaboration avec le CA et la CPN concernant la création et la mise à jour des fiches dans le classeur du responsable.